

L'ÉTUDE PATRIMONIALE DE L'ILOT COMMUNAL









Ce travail est issu de l'étude urbaine pour la mise en valeur de la place Armand-Pugnot initiée en Janvier 2023 par la ville de Voreppe et réalisée par l'agence Lebunetel

ANALYSE HISTORIQUE



Maquette du bourg de Voreppe au 18e siècle - Réalisée par AVIPAR (2000) - Voreppe

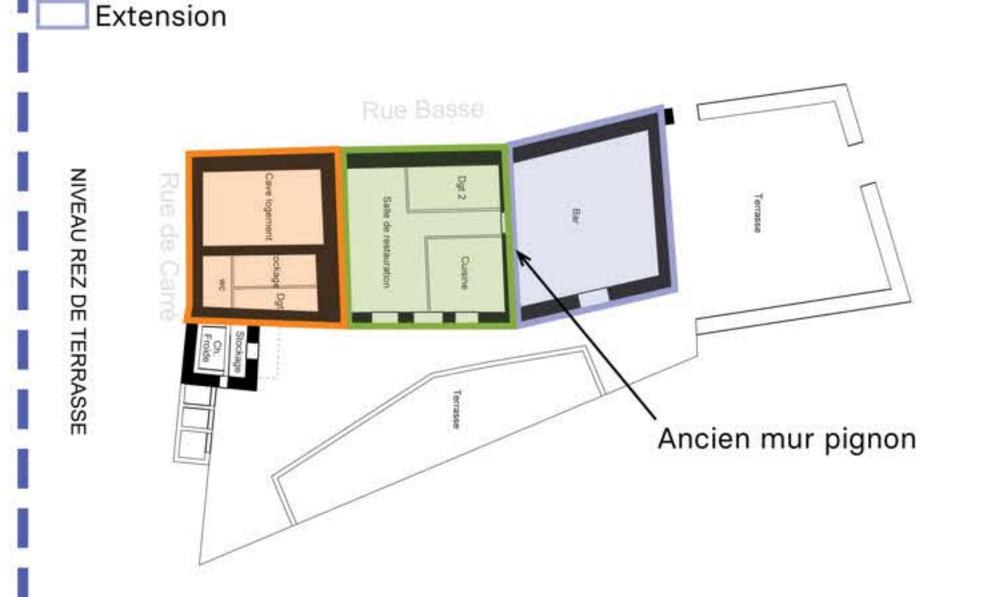
La construction du bâti actuel de l'îlot communal serait antérieure à 1750. L'actuelle Place Armand-Pugnot était à l'origine un grand jardin cultivé rattaché au bâti de l'îlot communal qui longeait la ligne de rempart.

Le bâti de l'ilot communal est un bâti ancien, c'est à dire construit avant 1948, selon des techniques, des savoir-faire et des matériaux dits traditionnels tels que la pierre et le bois. Sa typologie se rapproche plus de celle d'une maison rurale, ou d'une ferme que d'une maison de ville.



Extrait de la carte de la frontière du Dauphiné et de la Savoie vers 1711 Source : « Voreppe Sentinelle des Alpes », Livre I, Edition Corepha, Sept. 2021, page 92

Carré d'habitation primitif : maçonneries plus épaisses Ancienne grange



L'ensemble bâti est de forme rectangulaire, regroupant certainement, au 18e siècle, différentes fonctions d'une ferme : le logis et la grange. Plusieurs volumes sont donc accolés et placés sous des toitures distinctes à deux pans, juxtaposées.

ANALYSE ARCHITECTURALE

L'îlot communal est un témoin de la vie quotidienne locale et de son évolution. Sa valeur patrimoniale porte sur :

- la permanence du bâti : l'ensemble bâti a conservé son implantation, ses maçonneries et une partie de ses planchers anciens
- la composante d'ensemble urbain : l'îlot appartient à l'ensemble urbain du centre bourg, il contribue au maintien de l'unité architecturale, paysagère et urbaine. Il est l'un des premiers éléments de perception sur le bourg ancien depuis la rue Jean Achard et la rue du Plein Soleil.

Le bâtiment est donc conservé et mis en valeur. Il nécessite des travaux de rénovation pour être mis aux normes actuelles et assaini.

